

CALENDRIER DES COLLECTES 2026

Vovestre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BOIS-DE-LA-PIERRE

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Ordures ménagères

Tri

Jours fériés avec rattrapages

Encombrants



LES BONS GESTES

- Sortir votre bac la veille au soir (poignée du bac côté route).
- Le bac ne doit pas déborder.
- Séparer** les emballages.
- Grands cartons à déposer en déchetterie.
- Mouchoirs en papiers et essuie-tout avec les ordures ménagères.

RATTRAPAGES DE COLLECTE

La collecte des déchets n'ayant pas lieu les jours fériés, des jours de rattrapage sont prévus.

JOUR FÉRIÉ

Pentecôte

DATE

Lundi 25 mai

Fête Nationale

Mardi 14 juillet

JOUR DE RATTRAPAGE

Vendredi 29 mai

Jeudi 16 juillet



Déchets refusés aux encombrants : ordures ménagères, cadavres d'animaux et déchets d'abattoirs, déchets végétaux, déblais et gravats, écrans, véhicules et carcasses, verre, pneus, fil barbelé, bois de démolition, déchets artisanaux, commerciaux et industriels, petits déchets transportables en voiture, objets volumineux contenant des liquides ou des produits potentiellement dangereux.

Pour nous contacter : 05 61 90 99 63 / dechets@cc-volvestre.fr

L'ESSENTIEL SUR LA GESTION DE VOS DÉCHETS

OÙ LES DÉPOSER ?



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET EN MÉTAL

BRIQUES ALIMENTAIRES

PAPIERS ET PETITS CARTONS

EN VRAC VIDÉS
 SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES
 SANS LES LAVER



Emballages métalliques, aérosols bien vidés



Bouteilles et flacons en plastique, alimentaire et sanitaire



Emballages en carton et briques alimentaires bien vidés et aplatis



Journaux, catalogues, papiers



Petits emballages métalliques



Sachets, pochettes, films plastiques



Tubes, blisters, éco-recharges, boîtes CD/DVD...



ORDURES MÉNAGÈRES



TEXTILES



EMBALLAGES EN VERRE



GROS CARTONS

VOS DÉCHETTERIES

Du mardi au samedi : de 8h45 à 11h45 et de 14h à 17h45

ACCÈS GRATUIT SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE MAGNÉTIQUE

Réservé aux particuliers, interdit aux professionnels

- Véhicules admis d'une hauteur max de 1.90 m
- Véhicules non admis : avec enseigne commerciale ou camions plateau (dérogation possible auprès de votre mairie si usage de particulier)

DÉCHETTERIE DE CARBONNE

Chemin de Nougaret

DÉCHETTERIE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Hourtane



05 61 90 99 63



dechets@cc-volvestre.fr



POUR OBTENIR VOTRE CARTE MAGNÉTIQUE



CONSULTER LE RÈGLEMENT

Zones de réemploi

À la déchetterie de Carbone et de Montesquieu-Volvestre, pour le dépôt de vêtements, jouets et matériel en bon état (en partenariat avec Emmaüs).



Attention ! Produits refusés

- Ordures ménagères résiduelles (poubelle grise)
- Ordures issues du tri sélectif (poubelle jaune)
- Biodéchets (hors déchets verts de jardins), déchets putrescibles et cadavres d'animaux
- Amiante et dérivés
- Déchets radioactifs
- Déchets industriels
- Carcasses de voitures
- Pneus jantés
- Extincteurs pleins ou d'une capacité supérieure à 2 kg / 2 L
- Munitions, explosifs et objets assimilés
- Tout déchet susceptible de présenter un danger pour les usagers, le personnel ou le bon fonctionnement de la déchetterie.

LE TRI DES BIODECHETS

La Communauté de Communes du Volvestre vous offre un kit de compostage gratuit (1 par foyer)

pour les habitants avec jardin : composteur de 400 L, bioseau et guide.

Une formation de 30 minutes est également proposée.

Contactez-nous au

05 61 90 99 63

ou à dechets@cc-volvestre.fr.

